



FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
N°...../ASMI/FEICOM/2018 DU 2018**

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANT CHARGES DE REALISER L'ETUDE
DE FAISABILITE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS COMMUNAUX
DANS LES SECTEURS AGRO-PASTORAL ET HALIEUTIQUE DANS LE CADRE DE LA
COOPERATION CAMEROUN-ISRAEL**

1- Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification des Consultants chargés de réaliser l'étude de faisabilité du programme de développement des projets communaux dans les secteurs agro-pastoral et halieutique, dans certaines Communes des Régions de l'Adamaoua (Belel, Ngan-ha, Ngaoui Galim-Tignere, Tibati), du Nord (Lagdo, Yagoua, Mbé), de l'Extrême-Nord (Mogodé, Blangoua) du Centre (Bibey, Kon-Yambetta), du Nord-Ouest (Mamfé, Tubah) et du Sud (Mvangan, Ma'an, Mintom) dans le cadre de la coopération Cameroun-Israel.

2- Nature et consistance des prestations

Cet ASMI a pour objet, de présélectionner les participants capables de fournir une proposition sur la faisabilité du programme dans chacune des dix-sept (17) Communes sus citées, aux plans technique, financier, socio-environnemental et juridique.

Les tâches du consultant dans le cadre de cette étude se déclinent ainsi qu'il suit :

Au plan technique :

- Evaluer le site cible et autres disponibilités en terres : situation géographique, superficie, conditions climatiques, exigences et autres données ;
- Evaluer les autres aspects liés au site et aux infrastructures disponibles, notamment l'accessibilité (routes, facilité et disponibilité de moyens de transport et d'acheminement), environnement, sécurité, approvisionnement en eau et énergie, autres équipements publics ;
- Décrire le cycle de production et évaluer les principales opérations, notamment leur spécificité (forte main d'œuvre ou technicité), complexité et les compétences disponibles ou à mettre en place) ;
- Identifier les espèces les plus appropriés en vue de leur développement ;
- Définir les techniques et les méthodes de production à considérer pour un rendement optimal et durable ;
- Proposer la taille du projet à mettre en place et ses perspectives d'évolution ;
- Lister les équipements et leurs caractéristiques ainsi que les moyens logistiques à considérer pour un fonctionnement optimal du projet ;

- Proposer un plan de masse de la disposition des unités de production et les plans techniques détaillés de chaque élément entrant dans le processus ainsi que les coûts estimatifs y relatifs ;
- Identifier les principales activités du projet et proposer un plan de mise en œuvre.
- Identifier les besoins en formation et proposer un plan de renforcement des capacités.

Aux plans économique et financier :

- Identifier, évaluer et analyser le potentiel local disponible pour le développement de l'activité ;
- Faire une étude de marché en identifiant les principaux fournisseurs, concurrents et marché cible (fournir une estimation des points suivants : volume projeté des différents produits issus de la structure, ainsi que le total, prix unitaires envisagés par produits, chiffre d'affaires et part de marché anticipée par produits, ainsi que le total) ;
- Estimer le coût global du projet, y compris les équipements à acquérir (CIF) ;
- Proposer un modèle économique et un plan de gestion du projet ;
- Proposer un mode de gestion du projet.

Au plan socio-environnemental :

- Évaluer l'impact socio-économique du projet.
- Identifier l'impact du projet sur la situation de l'emploi, le cadre et les conditions de vie et l'inclusion sociale ;
- Anticiper les problèmes et risques potentiels et proposer des voies en vue de réduire leur impact, notamment ceux relatifs aux points suivants :
- Évaluer les autres risques potentiels du projet (risques de développement, risques d'exploitation, et risques transactionnelles) et proposer des recommandations pour les réduire.

Au plan juridique :

- Démontrer l'ancrage juridique et institutionnel du projet dans le processus de décentralisation en relation avec les compétences transférées aux Communes ;
- Proposer la forme juridique et les missions de l'entité en charge de la gestion du projet ;
- Identifier et faire une analyse des mesures réglementaires essentielles visant à mettre en place un projet fonctionnel et durable.

3- Conditions de participation

Le présent avis s'adresse à des Consultants conformément à la réglementation en vigueur, avec des effectifs composés d'un docteur vétérinaire ou d'un ingénieur agronome, d'un expert économiste, d'un ingénieur spécialiste en biotechnologies, d'un ingénieur de génie Rural/génie civil, et d'un expert en production animale ou halieutique.

4- Présentation des dossiers administratif et technique

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront composés de deux sous-enveloppes comprenant les pièces suivantes :

- a) La première enveloppe contenant les pièces administratives dite « enveloppe A » portera la mention « PIÈCES ADMINISTRATIVES ». Les pièces administratives et fiscales devront être datées de moins de trois mois. L'absence d'une pièce est éliminatoire.
- b) La deuxième enveloppe contenant les pièces techniques dite « enveloppe B » portera la mention « PIÈCES TECHNIQUES ».

5- Contenu des pièces administratives

- 1) Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
- 2) Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.
- 3) Attestation de non-redevance délivrée par les administrations compétentes
- 4) Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
- 5) Accord de groupement, le cas échéant
- 6) Une lettre de présentation de l'entreprise et/ou du groupement présentant ses qualifications, avec indication du mandataire et habilitation de celui-ci par ses cotraitants ;

6- Contenu des pièces techniques

- 1) Une note de présentation du cabinet, des ressources humaines et matérielles ainsi que de l'organisation de l'équipe candidate accompagnée d'un organigramme hiérarchique de chaque Cabinet présentant la position, le rôle et le nom de chaque responsable et personnel employé.
- 2) Pour chaque expert :
 - a. Un curriculum vitae daté, signé avec déclaration sur « l'honneur » ;
 - b. Une photocopie certifiée de la carte d'identité ou du passeport ;
 - c. Une attestation d'inscription originale au tableau de l'Ordre professionnel compétent au Cameroun, pour l'exercice en cours ;
 - d. Pour les experts étrangers, fournir les attestations en français ou en anglais délivrées par l'Ordre National et les autorités compétentes du pays où il est établi, prouvant qu'il est en règle avec ses obligations légales et fiscales.
 - e. Une photocopie certifiée conforme des diplômes.
- 3) Pour chaque référence (experts ou cabinet) :
 - a. Une fiche descriptive au format A4 présentant les points suivants : usage, Maître d'Ouvrage, localisation, caractéristiques principales de l'étude réalisée, images, etc.
 - b. Les copies certifiées conformes aux originaux des procès-verbaux de réception ou attestation de service fait des prestations correspondantes.
- 4) Pour le matériel :
 - a. Copie du contrat de bail du Cabinet
 - b. Fiches techniques ;
 - c. Photographies ;
 - d. Factures d'acquisition.

7- Critères de qualification

L'absence ou la non-conformité d'une ou plusieurs pièces requises dans le dossier administratif est éliminatoire. Une note inférieure à 80/100 est éliminatoire.

Seuls les cinq (05) Consultants ayant obtenu la meilleure note technique par ordre de mérite seront qualifiés pour participer à l'appel d'offres restreint.

Dossier technique (100 points)

- a. Qualifications et références professionnelles des membres clés de l'équipe (35 points) ;
 - b. Références professionnelles des membres clés de l'équipe (30 points) ;
 - c. Références respectives des Consultants (27 points) ;
 - d. Matériel (8 points) ;
-

8- Grille d'analyse des critères de qualification

Critères	Conforme	Répartition des points (100 pts)
I. Qualifications professionnelles des membres clés de l'équipe	- Note de présentation des cabinets, des ressources humaines et matérielles ainsi que de l'organisation de l'équipe candidate accompagnée d'un Organigramme hiérarchique	5/35
	- Un docteur vétérinaire ou un Ingénieur Agronome spécialisé dans les domaines de la production animale et halieutique et justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans (copies certifiées du diplôme et CV)	8/35
	- Un Expert économiste de niveau BACC + 5 (copies certifiées de diplôme et CV)	7/35
	- Un Ingénieur électricien inscrit à l'ordre des ingénieurs électriques et ayant une expérience dans le domaine de l'énergie solaire	5/35
	- Un Ingénieur Spécialiste en biotechnologie	5/35
	- Un spécialiste de génie rural/génie civil	5/35
II. Références professionnelles des membres clés de l'équipe	- Docteur vétérinaire ou Ingénieur Agronome (1 pt par référence) : <ul style="list-style-type: none"> o 7 références personnelles des études réalisées dans la production animale et halieutique o 3 références générales de supervision des études dans la production animale et halieutique 	8/30
	- Expert économiste : <ul style="list-style-type: none"> o 4 références personnelles d'études économiques des projets similaires avec élaboration des modèles économiques et business plans de ces projets (1.5 pts par référence). 	6/30
	- Ingénieur électricien (1.5 pt par référence). <ul style="list-style-type: none"> o 04 références personnelles d'études des projets de fourniture d'énergie solaire avec pompes solaires, panneaux solaires et autres 	6/30
	- Ingénieur spécialiste en biotechnologies (1.25 pt par référence). <ul style="list-style-type: none"> o 04 références personnelles dans les biotechnologies 	5/30
	- Ingénieur de génie civil/rural (1.25 pt par référence) <ul style="list-style-type: none"> o 04 références personnelles dans les études des bâtiments et travaux publics 	5/30
III. Références respectives des Consultants	- Consultant agréé par le MINEPIA	6/27
	- Consultant disposant de 8 références des études de faisabilité réalisées le secteur agro-pastoral et halieutique (0,75 pt par référence).	6/27
	- Consultant disposant de 04 références des études économiques réalisées pour des projets générateurs de revenus (1 pt par référence).	4/27
	- Consultant disposant de 4 références d'études des projets d'alimentation en énergie solaire (1 pt par référence).	5/27
	- Consultant disposant de 3 références d'études des projets de génie civil (1 pt par référence)	3/27
	- Consultant disposant de 3 références dans le domaine des forages à énergie solaire (1 pt par référence)	3/27
IV. Matériel	- Copie du contrat de bail / titre de propriété du Consultant	1/8
	- Informatique (0.5 pts par référence) <ul style="list-style-type: none"> o Preuve de disponibilité de trois stations de travail à processeur iCore 5 ou supérieur 	1.5/8
	o Preuve de propriété de trois ordinateurs portables à processeur iCore 5 ou supérieur	3/8
	o Preuve de disponibilité de deux imprimantes	1.5/8
	- Véhicule de liaison	1/8

9- Mention à inscrire :

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en trois exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après au plus tard le 2018 à 10 heures, avec la mention suivante :

**« Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt International n°...../ASMI/FEICOM/2018 du
2018 pour la pré-qualification des consultant chargés de réaliser l'étude de faisabilité du programme
de développement des projets communaux dans les secteurs agro-pastoral et halieutique dans le
cadre de la coopération Cameroun Israël**

Adresse de dépôt des candidatures et renseignements complémentaires :

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Direction de l'Ingénierie des Projets et du Développement Local (Secrétariat, porte 511)

FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE - SPECIAL COUNCIL SUPPORT

FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE 381, rue 4561, Mimboman, Yaoundé 4ème B.P.718 Yaoundé,

Cameroun -

Tél. (237) 222 23 51 64 / (237) 222 22 27 28 - Fax. (237) 222 23 17 59.

Le Directeur Général du FEICOM

AKOA Philippe Camille

Copies :

- ✓ MINMAP
 - ✓ ARMP pour insertion au JDM
 - ✓ SOPECAM pour publication
 - ✓ ONAC
 - ✓ ONUC
 - ✓ Affichage
 - ✓ Chrono/archive
-